

avancé, se retrouvent aujourd'hui sur le banc des accusés tandis que nombre de leurs supérieurs, leur vie durant, n'ont jamais dû rendre compte de leurs actes.

Comment la machine à tuer du national-socialisme a-t-elle pu fonctionner de manière aussi parfaite ? Et quelle signification attribuer à la responsabilité individuelle dans une dictature ? C'est une, peut-être la thématique qui occupa Hannah Arendt tout au long de sa vie. Elle démontre que les systèmes totalitaires ne pactisent pas seulement avec le mal absolu, qu'ils ne sont pas seulement conduits par des démons et des monstres, mais qu'un nombre infini de minuscules rouages s'engrènent jusqu'à effacer la responsabilité de chacun et toute conscience du crime. La banalité du mal repose dans la bureaucratie sans âme d'une dictature, dans le règne de « Personne », comme l'écrit Hannah Arendt.

Que cette histoire ne se reproduise pas : voici l'intention de toute commémoration des crimes de l'État nazi. Dans notre État démocratique, tout un chacun porte une responsabilité, y compris les fonctionnaires d'une administration hiérarchisée. Ne soyons pas personne. Ne reculons pas devant notre responsabilité. Y compris celle de dire non lorsque justice et compassion humaine l'imposent.

**Le discours en ligne:**  
[www.bundespraesident.de](http://www.bundespraesident.de)

page 1 de 4

**Le Président fédéral Frank-Walter Steinmeier  
à l'occasion de la première du film  
« Die Wannseekonferenz »  
le 18 janvier 2022  
à Berlin**

Le film que nous allons voir dans un instant est saisissant ; c'est aussi un film difficile à supporter, un film dérangent. Ce qui commence par un sentiment de malaise se transforme en effroi. C'est en tout cas la sensation qu'il m'a laissée, une sensation d'effroi qui perdure bien après la fin du générique, après que l'écran s'est éteint.

En sortant du cinéma, comme nous aujourd'hui, ou en regardant le journal télévisé après le film, une chose nous frappe : pendant un instant qui nous semble interminable, nous éprouvons l'impression que nous ne reconnaissons pas la langue qui nous est familière. Nous nous en méfions. L'inquiétude surgit en constatant que l'allemand administratif qui est parlé dans le film emploie les mêmes mots que ceux que l'on entend ici et maintenant, dans la rue ou à la télévision.

D'où jaillit ce malaise, d'où jaillit cette méfiance ? Le film montre la réunion de travail de hauts fonctionnaires de la police et de l'administration de l'État nazi, qui entrera plus tard dans l'Histoire de l'Allemagne sous le nom de « Conférence de Wannsee ». Il la montre telle qu'elle pourrait avoir eu lieu, car ce qui y a véritablement été dit, comment chaque mot a été prononcé, cela nous l'ignorons.

Sur ordre de Göring, Heydrich avait invité à une « réunion suivie d'un petit-déjeuner ». On discuta d'assassinat, d'élimination, d'extermination en buvant du cognac, comme le racontera plus tard Adolf Eichmann lors de son interrogatoire à Jérusalem. Le film de Matti Geschonneck est dans de nombreux passages une adaptation fidèle, peut-être la plus exacte, du protocole de la Conférence de Wannsee.

Ce que nous voyons et ressentons, c'est une machinerie administrative sans accroc, ce sont des concertations ministérielles, des dossiers et des procédures qui, excepté le contenu de la réunion, ne se

distinguent en rien de ce qui se fait aujourd'hui encore dans les ministères et administrations.

C'est justement l'habituel, le familier, qui nous saute aux yeux, nous horrifie et nous déstabilise. Ce que réussit Geschonneck, c'est la mise en scène de la banalité du mal.

La Conférence de Wannsee est un instantané historique, elle présente la toile de fond administrative de la Shoah. L'historien du droit et juriste Hans-Christian Jasch y voit un avertissement adressé également à nos sociétés modernes de répartition du travail, dont les structures bureaucratiques et politiques ne sont à l'abri d'abus qu'à condition qu'une Constitution démocratique stable se dresse entre un gouvernement et une administration, stables eux aussi, d'un côté, et l'abîme idéologique, de l'autre côté.

Cet abîme apparaît avant tout dans la langue employée dans le protocole de la Conférence de Wannsee. La langue est un moyen d'identification comme de distanciation. Les mots permettent à la fois de se rendre complice ou de se détacher d'une chose. Le protocole de la Conférence de Wannsee le fait apparaître de manière très différente, peut-être plus radicale encore. Ici, chaque mot nie sa propre fonction. Il ne veut rien nommer ni désigner. Il veut dissimuler les faits et dissoudre la responsabilité en doses homéopathiques.

La discussion, telle qu'elle est restituée par le protocole, n'est donc que faux-semblants étranges, et même parfois grotesques. Ceux qui prennent ici la parole veulent se faire remarquer. Ils veulent prouver et promouvoir leur valeur, leur importance et celles de leur administration pour l'État national-socialiste, avec leurs idées et leurs conceptions. Et pourtant, simultanément, ils veulent par leurs paroles rester à l'écart de ce dont ils parlent et de ce à quoi ils prennent ici part.

Les participants à la Conférence de Wannsee savaient, aussi précisément que nous aujourd'hui, ce qu'ils ne voulaient pas dire à l'époque : que l'objet de leurs consultations était « l'extermination absolue des Juifs d'Europe », comme l'écrit alors Josef Goebbels dans son journal après la lecture du protocole, l'assassinat planifié dans ses moindres détails de onze millions de personnes ; ils avaient lancé ce projet depuis longtemps déjà et, au jour de la Conférence de Wannsee, surtout après le début de la guerre de destruction contre l'Union soviétique en juin 1941, ils l'avaient déjà mis à exécution des centaines de milliers de fois.

Quiconque considère qu'un État moderne et son administration, instance de régulation et de mise à l'équilibre, constituent un progrès civilisationnel doit constater que les quinze pages du « protocole de réunion » attestent de la rechute d'un État dans la barbarie, enrobée dans des paroles soignées.

Le protocole montre comment la langue peut devenir elle-même un instrument meurtrier. Elle sert autant à abstraire qu'à dissimuler le projet lui-même, le génocide qui devient donc « communicable administrativement » et par là même « maniable par l'administration », comme l'écrit Hans-Christian Jasch. Elle a permis à de nombreux anonymes, du fonctionnaire de l'administration au conducteur de train en passant par des employés de la Chancellerie du Reich ou du Ministère fédéral des Affaires étrangères, de participer à la déportation et à l'assassinat de millions de Juifs tout en allégeant leurs consciences. Mais elle a aussi fait de millions d'Allemands des complices silencieux.

Le protocole de la Conférence de Wannsee est une arme de crime. Les traces qu'elle a laissées sont aujourd'hui toujours identifiables.

Matti Geschonneck fait agir ses protagonistes non pas comme les caricatures de sbires nazis tels qu'on les connaît d'autres films de ce genre, mais comme ce qu'ils étaient avant 1939 et ce que deux d'entre eux, au moins, sont restés après 1945 : des juristes et des fonctionnaires.

C'est ainsi le cas de Gerhard Klopfer, Chef de la direction générale III à la chancellerie du parti nazi, certainement l'un des fonctionnaires les plus influents de l'État national-socialiste, au croisement du Parti et de l'État. Lors du « procès de la Wilhelmstraße », appelé aussi procès des Ministères, il prétendra que seule « l'émigration des Juifs » avait été évoquée durant la Conférence de Wannsee. À l'objection du ministère public, qui déclare qu'il « semble pourtant bien que l'on vous a dit très précisément, à l'époque, ce qui devait arriver aux Juifs », il répondra : « Je n'en sais rien ».

« Je n'en savais rien »... Combien de fois cette réponse a-t-elle été donnée après 1945 ?

Pour quiconque se demande qui étaient les quinze hommes participant à la Conférence de Wannsee, les données de recherche actuelles indiquent qu'il s'agit d'hommes qui avaient fait carrière au service de l'État, une fraction représentative de l'élite administrative. Dix étaient universitaires, neuf avaient une formation en droit ou en sciences politiques. Huit avaient un doctorat.

Leur définition de ce qu'est un juriste était parfaitement compatible avec la conception national-socialiste des races, car l'objectif du droit et de l'idéologie de l'État nazi n'était justement pas l'égalité de tous devant la loi et la protection de l'individu. « Le droit, c'est ce qui sert au peuple. » L'objectif, c'était l'exclusion, c'était la « sélection raciale ».

Après 1945, les élites de l'administration suivirent, souvent sans conséquences pour eux, la dénazification indispensable pour travailler et faire carrière, et se protégèrent mutuellement des poursuites pénales ; un chapitre accablant de l'histoire juridique et administrative de l'Allemagne. C'est ainsi que quelques larbins de la Shoah, d'un âge très